

Modalisation dans l'interview scripturalisée: l'emploi du « conditionnel de la mitigation »

Luciana T. Soliman
Università di Modène, Italia
lucianatiziana.soliman@unimore.it



Synergies Italia n° spécial - 2009 pp. 125-135

Résumé : Le « conditionnel » a la faculté de moduler des émotions dans un rapport communicatif aussi délicat que l'interview scripturalisée dans les journaux: l'interviewer en fait usage pour éviter des réponses brouillées ou banales formulées en cas de manque de respect de ce code de comportement qui fait des stratégies de politesse une clef de voûte; l'interviewé, lui, s'en sert pour répondre de manière équilibrée et discrète. L'objectif est pour les deux co-énonciateurs un accord interactif satisfaisant. Le « conditionnel » révèle un profil motivationnel qui va de l'assomption de ses propres émotions à la dissimulation, voire l'élimination de ces dernières. Ce profil configure un type de « conditionnel de la mitigation » qui englobe différents emplois définis traditionnellement comme « conditionnel du désir atténué », « conditionnel atténuatif », « conditionnel de l'hypothèse vraisemblable », « conditionnel de l'information hypothétique » et évalués dans leur contexte. Le rôle du « conditionnel de la mitigation » dépasse les frontières de l'énoncé où il figure dans la mesure où il permet des interprétations co(n)textuelles d'ordre déductif, analytique et anticipatoire.

Mots-clés : Conditionnel, atténuation, interview

Riassunto : Il « conditionnel » ha la facoltà di modulare emozioni in un rapporto comunicativo delicato come può essere quello dell'intervista riportata dai giornali : ne fa uso l'intervistatore per evitare le risposte confuse o banali che verrebbero formulate in caso di mancato rispetto di quel codice di comportamento che fa delle strategie di cortesia un punto focale ; se ne serve anche l'intervistato per rispondere in maniera equilibrata e discreta. L'obiettivo è per entrambi un accordo interattivo soddisfacente. Il « conditionnel » rivela un profilo motivazionale che va dall'assunzione delle proprie emozioni al mascheramento, se non addirittura all'annullamento di queste ultime. Tale profilo configura un tipo di « conditionnel de la mitigation » che comprende diversi impieghi tradizionalmente definiti come « conditionnel du désir atténué », « conditionnel atténuatif », « conditionnel de l'hypothèse vraisemblable », « conditionnel de l'information hypothétique » e opportunamente valutati nel contesto in cui compaiono. Il ruolo del « conditionnel de la mitigation » va oltre le frontiere dell'enunciato in cui figura nella misura in cui consente interpretazioni co(n)testuali di tipo deduttivo, analitico e anticipatorio.

Parole chiave : Conditionnel, attenuazione, intervista

Abstract: *The « conditionnel » can regulate emotion in delicate communicative situations, as in particular newspaper interviews. The interviewer uses it to avoid confused and banal answers which would be given if there were a lack of respect for the behavioural code, which make politeness strategies crucial; the interviewee too is required to follow this code in formulating a balanced and discrete response. The objective for both is to establish a satisfactory interactive agreement. The « conditionnel » reveals motivations which may vary from the full expression of one's own emotions to the masking or complete negation of the same. This profile creates a type of mitigating conditional which includes various uses traditionally defined as « conditionnel du désir atténué », « conditionnel atténuatif », « conditionnel de l'hypothèse vraisemblable », « conditionnel de l'information hypothétique » and properly evaluated in the contexts in which they appear. The role of the mitigating conditional goes beyond the borders of the sentence to the extent that it consents contextual and textual interpretations of a deductive, analytic or anticipatory type.*

Key words : *Conditionnel, mitigation, interview*

1. Introduction

La construction temporelle a ses techniques rhétoriques pour amoindrir la force des mots. Il est question très souvent de la temporalité subjective accompagnée de la valeur de la mitigation. L'emploi du conditionnel en particulier implique une relativisation de son propre point de vue et une prise en considération de l'autre (Haillet, 2004a, 2004b ; Foullioux - Tejedor De Felipe, 2004 : 115). L'analyse du conditionnel véhiculant cet effet de sens dans un *corpus* d'interviews scripturalisées se fonde *a priori* sur un concept clé : l'interview est un échange de points de vues, mais elle n'est pas une conversation spontanée car le dialogue est orienté vers un but précis. Ce qui plus est, l'interview scripturalisée, à savoir la formulation écrite d'une interaction (semi-)authentique qui altère la réalité conversationnelle tout en communiquant l'illusion d'objectivité du recueil de données, est caractérisée non seulement par ce transfert du matériau linguistique, mais aussi par le lien faible que les énoncés tissent avec leur contexte d'actualisation de départ. Il faut mettre l'accent sur le fait que les sujets interrogés dans les interviews tirées de la rubrique «L'Entretien» de l'hebdomadaire *L'Express* qui constituent notre *corpus* (janvier 2007 - janvier 2009) - hommes politiques, hommes d'affaires, scientifiques, artistes et sportifs, à savoir des gens qui occupent le devant de la scène internationale - ne sont pas uniquement des francophones, ce qui implique la traduction ou la bonne reformulation en français des propos recueillis. Une plus forte distance se produit par conséquent entre l'échange initial et le texte d'arrivée que l'article publié représente. Le conditionnel, tout comme les autres moyens d'expression du temps et du mode, s'avèrent donc une stratégie « intellectuelle ».

Sur le plan du contenu, ces interviews portent souvent sur l'identité du personnage interrogé, mais aussi sur ses opinions concernant certains faits de l'actualité. Elles deviennent des «documents»¹ visant à la réalisation d'un

portrait. La technique d'interrogation adoptée par les journalistes de cette rubrique est semi-directive: le sujet, représenté par l'interviewé, est soumis non seulement à des questions fermées qui conduisent généralement à des réponses impersonnelles où l'interrogé ne s'implique pas totalement, mais aussi à des questions ouvertes qui entraînent des réponses plus subjectives. C'est avec précaution, de manière alternée, que les journalistes posent des questions fermées et des questions ouvertes.

Sur le plan structurel, les interviews réunissent de manière mixte l'approfondissement à la vérification et parfois à l'illustration (cf. Rémond, 2007 : 15). Bref, l'entretien peut assumer les traits de l'enquête en creusant les aspects spécifiques d'un sujet que le journaliste connaît déjà - la vie de l'interviewé -, en sondant la validité d'une information que l'enquêteur possède jusqu'à légitimer parfois ses intuitions en poussant l'interrogé à s'aligner sur ses mots.

2. Conditionnel : profil motivationnel

Le conditionnel visant à alléger la portée des propos du locuteur-scripteur (dorénavant « locuteur ») que nous appellerons « de la mitigation » a une physionomie assez nette. Il facilite le dialogue, contourne des conflits ; il s'agit d'un moyen linguistique « non-bloquant ». L'expression des états d'âmes qu'il véhicule ou qu'il déclenche dans l'interaction suit la visée du locuteur.

Un paramètre graduel peut être pris en compte dans sa description: la motivation (traits : engagé/neutre/non engagé), à savoir les facteurs émotionnels déterminant l'acte énonciatif. Il est aisé de détecter le locuteur qui s'engage dans ce qu'il dit si sa réaction est plus ou moins affichée (« percevoir en réagissant ») ; son attitude pourra apparaître comme « neutre » si la réaction est masquée (« percevoir sans s'exposer »), non engagée si la réaction connaît une forte baisse d'intensité (« percevoir sans réagir »).

Certains emplois du conditionnel identifiés par les théories sémantico-descriptives peuvent s'inscrire dans le champ d'action étendu du conditionnel de la mitigation. Dans le cas de l'expression du désir atténué (Imbs, 1968 : 78), l'interviewé « résiste » faiblement à la question (« percevoir en réagissant »). Le conditionnel qui figure dans la réponse représente un succès énonciatif pour le journaliste: il y a le « plaisir du dialogue » (Jacques, 1988 : 60, *apud* Cabasino 1992 : 114). En effet, l'interviewé surveille son dire, mais il émet son jugement en y trouvant de l'agrément:

[1] L'Entretien: Valéry Giscard D'Estaing

- Quel sera l'enjeu des élections au Parlement européen de juin 2009 ?

- [...] Il *serait* souhaitable que les partis se prononcent sur quelques sujets majeurs : l'Europe doit-elle être une entité politique définie par ses institutions ? Doit-on poursuivre l'élargissement ou marquer une pause ? [...]

(*L'Express*, n° 2973, 26 juin-2 juillet 2008, p.10-11)

Dans [1] Valéry Giscard D'Estaing fait usage de tout son doigté avec les représentants politiques en adoptant la structure impersonnelle *il serait*

souhaitable. L'importance du contexte pour le conditionnel est déterminante, mais la construction employée n'est pas moins importante car elle joue le rôle d'une forme référentiellement vide qui empêche d'attribuer l'énoncé à un point de vue isolé. Le binôme privilégié conditionnel de la mitigation-construction impersonnelle n'exclut pas la possibilité dans les interviews de l'expression atténuée du désir personnel, qui insère l'énoncé dans une sphère de relativisation moins générale. Dans [2], par exemple, la journaliste Laurence Ferrari, qui prend les rênes du premier journal télévisé de France après l'éviction de Patrick Poivre d'Arvor, veut marquer de son empreinte ce rendez-vous du petit écran, mais elle adoucit avec prudence sa volonté de faire évoluer le journal.

[2] L'Entretien: Laurence Ferrari

- Et en quoi le journal différera-t-il de celui de votre prédécesseur ? Quelle peut être la « touche » Ferrari ?

- Il est encore un peu tôt pour le dire. Je pense, néanmoins, que mon propre rythme, mon propre tempo vont modifier l'allure générale de ce journal. [...] Je *souhaiterais* ainsi que le 20 Heures de TF1 ne soit pas seulement une simple accumulation de sujets factuels enchaînés les uns après les autres. Et je *voudrais* que, de temps à autre, on se pose en disant aux téléspectateurs : voilà l'actualité du jour, mais à TF1, aujourd'hui nous avons choisi de mettre l'accent sur une question en particulier. [...]

(*L'Express*, n° 2981, 21-27 août 2008, p. 11)

Dans [1] et [2] le désir appartient au monde réel (conditionnel présent), mais ce sentiment peut également s'inscrire dans le monde irréel (conditionnel passé). Voici les propos d'un leader contesté, Ehud Olmert, Premier Ministre israélien, qui affiche toute sa pugnacité en donnant une réponse franche, presque abrupte, nuancée minimalement par un désir irréel, empreint d'ironie, qui justifie son état d'âme désabusé et sa délicate stratégie de dialogue sur le front palestinien :

[3] L'Entretien: Ehud Olmert

- Vous discutez avec Abou Mazen [Mahmoud Abbas], président d'une Autorité dont le gouvernement reste dominé par le Hamas. Est-ce à dire que vous acceptez cet état de fait ?

- C'est juste. La vie n'est pas un pique-nique. *J'aurais aimé* que le cabinet de ministres soit entièrement différent, composé de ministres soit plus modérés, qui seraient tous sionistes et voteraient pour mon parti. Mais tel n'est pas le cas. Ma décision est de maintenir le contact avec tout partenaire potentiel jugé acceptable. [...]

(*L'Express*, n° 2911, 19-25 avril 2007, p. 10)

Le désir atténué peut passer de ce type d'énoncés où le locuteur noue une relation interpersonnelle qui a l'air d'une offensive communicative [3] à des énoncés où il défend sa perspective en limitant le potentiel agressif de sa réplique. Dans [4] le journaliste enchaîne sur la question précédente ; son insistance est édulcorée par le conditionnel (*vous le souhaiteriez*) qui ne met pas à mal la conversation (l'indicatif aurait risqué de causer une rupture) et redonne la parole à l'interviewé. L'interrogé, qui verbalise son souhait en clarifiant sa position à l'aide du présent de l'indicatif (*je souhaite*), effectue une reformulation modale.

[4] L'Entretien: Bernard Arnault

- Deux de vos enfants, vos aînés, occupent des responsabilités importantes dans le groupe. Etes-vous dans une logique dynastique ?
 - Tous deux ont fait d'excellentes études. Ils sont très intéressés par les métiers du groupe et sont en train de faire leurs preuves. On verra le moment venu s'ils peuvent prétendre le diriger.
 - Mais vous le *souhaiteriez*...
 - Je souhaite que ma succession, le moment venu, se passe de manière professionnelle.
- (L'Express, n° 2984, 11-17 septembre 2008, p. 11)

Dans le cas du conditionnel de l'énonciation atténuée (Imbs, 1968 : 78), dit aussi atténuatif (Abouda, 2001), l'interviewé hésite : il opte pour la déclaration équilibrée. L'apparente détente du locuteur ne s'accompagne pas de la spontanéité ; le conditionnel reste en vertu de sa ritualité codée un outil tactique :

[5] L'Entretien: Fred Vargas

- C'est ce qui explique le succès de vos romans ?
 - Je ne sais pas pourquoi mes livres ont du succès. Modestement, je *dirais* qu'à partir de la seconde moitié du XXe siècle on est entré dans une phase de pauvreté littéraire assez spectaculaire.
- (L'Express, n° 2972, 19-25 juin 2008, p.10)

[6] L'Entretien: Woody Allen

- Les cinéastes hollywoodiens, immigrés juifs d'Europe pour beaucoup d'entre eux, ont été les premiers à construire ce conte de fées qui contrastait tant avec la misère dans laquelle ils avaient vécu. Votre génération n'est pas si éloignée d'eux.
 - C'est vrai, mais, pour leur défense, je *dirais* que, en dehors de la dimension commerciale de Hollywood, vous trouvez la même idéalisation, la même dimension magique et irréelle dans les statues grecques qui emplissent les musées ou dans les œuvres de la Renaissance.
- (L'Express, n° 2987, 2-8 octobre 2008, p. 11)

Il faut tenir compte du cotexte dépourvu de provocations: dans [5] la question met à l'aise l'interviewé qui encadre son énoncé à l'aide de l'adverbe *modestement*, donnant ainsi un ton mitigé à toute la communication ; dans [6] la prémisse du journaliste est positive et *je dirais* est inscrit dans une rectification introduite par le connecteur *mais* qui lui emboîte le pas. Sous le coup d'une question où le journaliste ne mâche pas ses mots, le rôle du conditionnel atténuatif figurant dans une réponse est plus important : il permet de ne pas bloquer l'échange communicationnel grâce à une réponse qui n'est pas une épreuve de force. Le conditionnel permet ainsi d'éviter le conflit [7].

[7] L'Entretien: Eric Fottorino

- Le fait d'être moins « politique » que Jean-Marie Colombani n'est-il pas un handicap ?
 - Je *dirais* plutôt le contraire.
- (L'Express, n° 2956, 28 février-5 mars 2008, p.10).

Le verbe *dire* dans les cas de conditionnel atténuatif est prépondérant, mais d'autres verbes peuvent être utilisés en particulier quand l'interrogé fait appel à des commentaires métacommunicationnels. Dans [8] l'explicitation directe de la pensée est évitée grâce à un énoncé qui présente une petite réserve énonciative:

[8] L'Entretien: Alain Bashung

- Je me suis souvent exprimé par ricochets, par détours, par métaphores, comme si des miroirs se reflétaient les uns dans les autres. Mais l'époque me semble suffisamment confuse pour ne pas rajouter de brume, surtout que j'en ai déjà beaucoup d'avance. Il me paraissait urgent d'être vite compris.

- Quitte à simplifier les textes ?

- Je n'*emploierais* pas ce verbe. Il a été trop utilisé d'une manière terrible. J'ai parfois été compliqué justement pour lutter contre une simplification dangereuse des choses.

[...]

(L'Express, n° 2959, 20-26 mars 2008, p. 8)

Cet emploi du conditionnel n'est pas étranger à l'enquêteur, qui projette un « ethos positif d'individu respectueux » (Fouilloux - Tejedor De Felipe, 2004 : 115) en adoptant une stratégie de politesse, de non-agressivité quand il sollicite tout simplement une réponse par laquelle l'interlocuteur pourra puiser librement à ses connaissances [9]:

[9] L'Entretien : Charles Aznavour

- Vous avez été proche de Piaf, à qui vous avez offert *Plus bleu que tes yeux*, *Jezebel*... Comment la *définiriez*-vous ?

(L'Express, n° 2933, 20-26 septembre 2007, p. 11)

Dans le cas du conditionnel de l'hypothèse vraisemblable (Imbs, 1968 : 78), l'interviewer se déplace vers une énonciation plus factuelle que celle du désir atténué dans la mesure où le conditionnel est en décroissance de supposition en raison des prémisses formulées. L'emploi du pronom *on* permet au journaliste de diminuer la portée de son engagement énonciatif en le rendant moins subjectif (« percevoir sans s'exposer ») et en laissant à l'interrogé la possibilité de contredire ses mots sans l'attaquer personnellement:

[10] L'Entretien: Bernard Arnault

- Depuis quelques mois, et singulièrement depuis votre irruption dans le capital de Carrefour, en mars 2007, vous donnez le sentiment de faire feu de tout bois, d'être un investisseur extrêmement actif. *On dirait* que vous commencez à vous amuser...

(L'Express, n° 2984, 11-17 septembre 2008, p.10)

Toutefois, la présence de *on* n'est pas forcément liée à l'expression de l'atténuation hypothétique. Ce sont toujours les informations que l'interviewer possède et qu'il énonce avant l'introduction de l'énoncé au conditionnel qui justifient la teneur minimisée de conjecture conséquentielle [11]:

[11] L'Entretien : Michel Desjoyeaux

- Tout au long des premières semaines de course, vous avez envoyé des « petits mots

de la nuit », décalés, plein de poésie parfois. Le compétiteur acharné et impitoyable que vous êtes *s'effacerait*-il depuis peu devant le voyageur ?

- Mais j'ai toujours été comme ça ! C'est le système de communication qui a changé. (L'Express, n° 3002, 15-21 janvier 2009, p. 7)

Le même procédé d'inférence hypothétique peut être effectué par l'interviewé. L'objectif est dans ce cas moins la réduction de la charge hypothétique que la maîtrise de possibles tensions. L'exemple [12], où Valéry Giscard D'Estaing introduit l'exigence d'un statut spécial pour l'Irlande au sein de l'Europe, montre l'emploi du futur catégorique impliquant une prise de position nette qui est enrayée par la pertinence de la remarque du journaliste ; celui-ci relance la question en entraînant un allègement prudent des déclarations de l'interrogé qui a recours au conditionnel:

[12] L'Entretien: Valéry Giscard D'Estaing

- [...] Il faudra ouvrir avec les Irlandais une négociation afin qu'ils acceptent démocratiquement de laisser passer le traité pour les autres : c'est-à-dire qu'ils le ratifient en sachant qu'en même temps les 26 autres Etats adopteront une convention donnant à l'Irlande un « statut d'exception » - si c'est ce que les Irlandais demandent.

- C'est une demi-sortie de l'Europe...

- Ce *serait* une évolution à la britannique : les Anglais n'ont pas adopté l'euro, ne figurent pas dans le groupe de Schengen et n'appliquent pas la Charte des droits fondamentaux. [...]

Même le conditionnel de l'information hypothétique (Imbs, 1968 : 71) ou incertaine, connu sous le nom de « journalistique », peut véhiculer l'atténuation dans la mesure où il représente une « version bémolisée » (Haillet, 2004b : 15) de l'indicatif : « d'une page de journal on attend des informations récentes et précises, énoncées à l'indicatif, et c'est le contraste entre ce qui est attendu et ce qui vient - un conditionnel - qui fait comprendre celui-ci comme un indicatif atténué » (Imbs, 1968 : 78). A noter le fait qu'Abouda (2001) regroupe emplois atténuatif et journalistique car ils partagent, d'après sa théorie unificatrice, le caractère de la non-prise en charge, la valeur évidentielle d'emprunt de l'information (Dendale, 2003) n'étant pas un trait fondamental, alors que nous différencions les deux sur la base de la réaction émotionnelle du porteur du message. En effet, dans le conditionnel de l'information hypothétique, cette réaction est généralement presque annulée en fonction de la stabilité de l'information attribuée à autrui [cf. 13 et 14].

[13] L'Entretien: Martin Hirsch

- Tout le monde dénonce, le cœur sur la main, la stigmatisation des RMIstes. Mais, quand on crée une prestation moins centrée sur les allocataires de minima sociaux, on crie au déclassement ! J'ai même lu qu'il *serait* infamant pour un salarié de toucher une prestation versée par une caisse d'allocations familiales !

(L'Express, n° 2974, 3-9 juillet 2008, p. 10)

[14] L'Entretien: Maurizio Pollini

- Lors du concours, Rubinstein *aurait dit* que vous jouiez déjà mieux que tous les membres du jury : est-ce vrai ?

- Oui, c'est vrai. Si je me souviens bien, il a dit : « Mieux, techniquement ». (L'Express, n° 3003, 22-28 janvier 2009, p. 6)

3. Conditionnel : interprétations maximales

Le co(n)texte dessine le cadre énonciatif et détermine la valeur sémantique du conditionnel tempérant la vérité qu'il assume. On peut aller jusqu'à dire que la portée de son sens est « abandonnée » au co(n)texte. Comme l'observe notamment Imbs (1968 : 79), « le conditionnel est le type même de la forme verbale dont la valeur exacte se précise dans le contexte : aucune règle ne saurait tracer les frontières définitives de son emploi ». Au-delà des caractéristiques motivationnelles de ce temps de l'indicatif comme le dirait Guillaume (1929 : 56) - le conditionnel se présente comme un « futur hypothétique » - qui peuvent être identifiées sur la base de l'environnement linguistique restreint, il est pourtant possible d'essayer de tracer les constantes cotextuelles et/ou contextuelles, selon le cas, qui peuvent être regroupées sur la base d'une exploration transphrastique et/ou extralinguistique élargie.

Le conditionnel peut signaler l'évaluation des résultats de ce qui a été dit (évaluation déductive). Dans [15], Orhan Pamuk, lauréat du prix Nobel de littérature, décrit dans son interview la ville d'Istanbul comme un laboratoire de politique et de démocratie, comme une combinaison entre Orient et Occident. Le journaliste, qui est conscient du personnage objet de son enquête, victime de la vengeance permanente des ultranationalistes de la Turquie - c'est un romancier qui peut courir des risques personnels -, emploie avec précaution le conditionnel qui condense (le connecteur *donc* remplit une fonction complémentaire) les remarques de l'interrogé. Les éléments lexicaux participent naturellement à la formulation d'une conclusion périlleuse.

[15] L'Entretien: Orhan Pamuk

- Il y *aurait* donc une tentation : idéaliser Istanbul au détriment du reste de la Turquie ?

- C'est surtout la tentation des Occidentaux, non ?

(L'Express, n° 2913, 3-9 mai 2007, p. 10)

Par le biais de l'évaluation déductive, l'interviewer a ainsi la faculté de dresser une sorte de véritable bilan sous le signe de l'*understatement* [16]:

[16] L'Entretien: Françoise Barré-Sinoussi

- Vous êtes la troisième femme Nobel en France depuis la création du prix, la première en médecine... Le milieu des chercheurs *serait-il* sexiste ?

(L'Express, n° 2994, 20-26 novembre 2008, p.8)

Le conditionnel peut indiquer l'évaluation analytique quand il prend en compte la réalité présente et qu'il la projette dans l'avenir. Dans [17] le journaliste suggère une meilleure posture du groupe « Le Monde » vis-à-vis des actionnaires :

[17] L'Entretien: Eric Fottorino

- L'idéal *serait-il* de conserver un tour de table élargi, avec notamment Lagardère et le groupe espagnol Prisa ?

- Il est évident qu'aucun actionnaire ne doit devenir dominant.

(*L'Express*, n° 2956, 28 février-5 mars 2008, p. 11)

L'évaluation peut également être de type anticipatoire [18] lorsque le conditionnel se concentre sur le jugement du développement du contexte extralinguistique.

[18] L'Entretien: Martin Hirsch

- Que *faudrait-il*, en France, pour que le déclin se produise ?

(*L'Express*, n° 2974, 3-9 juillet 2008, p. 11)

4. Conclusions

L'enquêteur qui conduit une interview joue le rôle non pas de stimulateur de réponses, mais celui de mettre l'interlocuteur à son aise de façon à ce qu'il ne subisse pas les questions. L'interrogé opte facilement pour un climat d'ouverture qui invite à l'entente. En effet, le style interactionnel est poli dans le but de « concilier le désir mutuel de préservation des faces » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 195), donc de sauvegarde de la valeur sociale positive des interactants, et de réduire ainsi de manière considérable les risques de conflit. Le fait d'avoir recours au conditionnel témoigne souvent de la conscience des co-énonciateurs de la vulnérabilité de l'harmonie conversationnelle.

Il faut ajouter que l'emploi du conditionnel aussi bien de la part de l'interviewer que de la part de l'interrogé étoffe l'information dans la mesure où le message n'est pas décodable de manière directe: il peut agir comme un déclencheur d'émotions tamisées, mais aussi comme un réducteur de tensions plus ou moins larvées.

Le regard du locuteur se cèle toujours derrière le « conditionnel de la mitigation » que nous avons examiné moyennant quelques fragments d'entretiens. Le sentiment de l'hypothèse intrinsèquement lié au conditionnel s'intègre donc à la visée du locuteur. Sur un plan textuel restreint, le conditionnel de la mitigation englobe des microphénomènes discursifs : le conditionnel du désir atténuatif, le conditionnel que la tradition grammaticale a baptisé « de l'énonciation atténuative » ou tout simplement « atténuatif », le conditionnel de l'hypothèse vraisemblable, le conditionnel de l'information hypothétique qui reçoit très souvent la dénomination de « conditionnel journalistique ». Ces emplois permettent au locuteur de prendre ses distances, de préférer son point de vue tout en admettant une réversibilité des propos énoncés. Sur la base du *corpus* dépouillé, la motivation du locuteur conçue comme le propulseur intentionnel de l'expression de ses exigences discursives à travers le prisme émotionnel se développe sur une échelle graduée non uniforme allant de l'engagement à la non-implication subjective. Même si ce manque d'uniformité entre la motivation et la différenciation sémantico-descriptive traditionnelle du conditionnel dépend de la variable du contexte, il est possible d'identifier un mouvement vers la factualité: le pôle de l'engagement est représenté par le conditionnel du désir atténuatif

(plus ou moins personnalisé selon le choix des structures employées), tandis que le pôle où l'attitude psychologique du locuteur est accompagnée par moins d'émotions et par une pensée nettement plus « opérationnelle », en fonction de la diminution de la charge de supposition véhiculée de par sa nature par le « futur hypothétique », est constitué par le conditionnel journalistique. Celui-ci véhicule le message à travers une source distincte et permet à l'énonciateur de ne pas prendre en charge les informations transmises.

Le conditionnel peut remplir une fonction essentielle dans la configuration de l'interview : il permet une triple évaluation du co(n)texte (évaluations déductive, analytique et anticipatoire). Il est question d'interprétations maximales qui trouvent leur origine dans l'importance attribuée à la sélection des informations sur lesquelles s'appuie ou se développe l'hypothèse du locuteur. Grâce à l'emploi du conditionnel, celui-ci peut dégager les traits fondamentaux de la « réalité-en-interaction » : bilan, diagnostic ou prévision.

Notes

¹ Rémond (2007 : 17-18) identifie selon la position de l'interviewé par rapport au journaliste sept natures des informations recherchées: expertise, récit, témoignage, opinion, document, réaction et déclaration.

Bibliographie

Abouda, L., 2001, *Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire*. In Dendale, P., Tasmowski, L. (éds), *Le conditionnel en français*. Paris : Klincksieck, p. 277-294.

Cabasino, F., 1992. *L'interview politique télévisée : conflits, métadiscours, paralangage*. Roma : EUROMA-La Goliardica.

Dendale, P., 1993. *Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ?*. In Hilty, G. (éd.), *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Université de Zurich, 6-11 avril 1992)*. Tübingen : Francke Verlag, Tome 1, p. 165-176.

Fouilloux, C., Tejedor De Felipe, D., 2004. « A propos du mode et de l'atténuation ». *Langue française*, n° 142, p. 112-126.

Gosselin, L., 2001. « Relations temporelles et modales dans le 'conditionnel journalistique' ». *Langue française*, n° 102, p. 8-23.

Guillaume, G., 1929. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Champion.

Haillet, P. P., 2004a. « Présentation ». *Langue française*, n° 142, p. 3-6.

Haillet, P. P., 2004a. « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée ». *Langue française*, n° 142, p. 7-16.

Imbs, P., 1968. *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. Paris : Klincksieck.

Kerbrat-Orecchioni, C., 2005. *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

Martin, R., 1983. *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.

Rémond, É., 2007. *L'interview*. Paris : Victoires-Editions.